

HORAIRE INDICATIF 2025 (inclus les vacances)

Reprise: 13 janvier - fin du travail: 19 décembre

Période	Horaire	Heure par jour (inclus pause 1/4 par jour)	Jours			Total des heures
			de travail	vacances	feriés	
01.01 au 28.02	8-12 et 13-17	8	35	5	2	336.0 h
01.03 au 31.03	7 1/2-12 et 13-17	8 1/2	21	0	0	178.5 h
01.04 au 12.09	7-12 et 13-17	9	99	14	5	1062.0 h
13.09 au 28.10	7 1/2-12 et 13-17	8 1/2	30	0	1	263.5 h
29.10 au 19.12	8-12 et 13-17	8	38	6	1	360.0 h
TOTAUX BRUTS		/	223	25	9	2200.0 h

RECAPITULATION MENSUELLE							
Janvier	176.00	Juillet	207.00	Total:		2 200.00 h	
Février	160.00	Août	189.00				
Mars	178.50	Septembre	183.50	Semaine moy.	2 200.00	:	52.14 = 42.19 h
Avril	198.00	Octobre	194.00				
Mai	189.00	Novembre	160.00	Journée moy.	2 200.00	:	257 = 8.56 h
Juin	189.00	Décembre	176.00				

- Nota:
- Demeurent réservés les changements d'horaire pour cause de travail ou de météo
 - Une absence, même de courte durée, pour maladie ou accident, ne sera rémunérée que sur présentation d'un certificat médical
 - Si les vacances d'été sont prises les deux premières semaines d'août, le 1er août donne droit à une journée de compensation

- Annexes:
- 1 table de calcul
 - 1 table jours vacances et fériés payables